

## Commentaires des intervenants

---

<b>Date de la séance, heure et lieu</b>	Mercredi 14 juin de 17 h à 18 h 30  Aide juridique Ontario — bureau provincial (Toronto)
<b>Nombre de participants</b>	8 au total, soit : <ul style="list-style-type: none"><li>• 6 représentants de la Refugee Lawyers Association (RLA)</li><li>• 1 lobbyiste</li><li>• 1 représentant de l'Alliance for Sustainable Legal Aid (ASLA)</li></ul>
<b>Participants d'AJO</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• David McKillop, vice-président aux politiques, à la recherche et aux relations externes</li><li>• Jawad Kassab, directeur général de projet, Services aux réfugiés et aux immigrants de la RGT.</li><li>• Andrew Brouwer, avocat principal intérimaire, droit des réfugiés</li><li>• Catherine Bruce, directrice des services juridiques aux réfugiés et aux immigrants</li></ul>

## Les commentaires et suggestions des participants

### Commentaires et suggestions d'ordre général

- Nous appuyons entièrement Aide juridique Ontario dans sa demande de financement supplémentaire et nous déployons des efforts en ce sens.
- Nous n'acceptons pas l'hypothèse selon laquelle AJO doit interrompre des services aux réfugiés et aux immigrants. Déjà, vous ne couvrez pas la plupart des services aux immigrants; en ce moment, vous ne couvrez que les affaires qui ont la plus grande incidence sur la vie des gens.
- La RLA n'avancera pas d'arguments contre Aide juridique Ontario en tant qu'institution. Nous voulons que l'organisme soit durable.
- Nous mettons tout en œuvre pour faire des pressions en votre faveur, mais nous n'acceptons pas l'interruption de services. Un point c'est tout.

- D'un point de vue politique, le fait de lancer un ultimatum au gouvernement fédéral donne lieu à la perception que le gouvernement cède à la menace. Enlever l'ultimatum pourrait contribuer à trouver une solution.
- Très préoccupée à l'égard des suggestions d'interruption de services en droit des réfugiés et de l'immigration. L'ALSA s'oppose à des interruptions de services disproportionnées et préconise un financement à Aide juridique Ontario.
- Accent mis sur la meilleure manière de gérer l'argent que nous n'avons pas, au lieu de sur la manière d'obtenir l'argent dont nous avons besoin.
- Les réfugiés subissent les conséquences de ce débat entre les deux parties.
- Nous voulons utiliser une approche positive.
- Il serait utile d'avoir accès à l'analyse de rentabilité pour éclairer notre conversation avec le gouvernement fédéral et expliquer pourquoi il devrait accorder des millions de dollars à AJO.
- L'échéance du 1<sup>er</sup> juillet constitue un obstacle aux efforts des lobbyistes auprès du gouvernement fédéral et elle devrait être abolie.

### Tendances en matière de droit de l'immigration et des réfugiés

- La présentation d'AJO sur la situation donne l'impression que la crise est attribuable à l'accroissement de la demande, ce qui n'est pas exact. En fait, sur le long terme, le nombre de demandes est revenu à son niveau normal.

**Réponse d'AJO :** Bien que cela soit vrai, le coût par affaire et, par conséquent, les dépenses d'AJO ont augmenté en raison de la hausse du tarif horaire des avocats ainsi que de l'accroissement de la complexité des instances.

### Ordre de priorité des interruptions de service

- Selon nous, tous les services sont prioritaires. Aide juridique Ontario procède déjà à un tri fondé sur l'admissibilité financière et le fondement juridique.
- Aucune suggestion n'est acceptable; nous ne sommes pas disposés à discuter d'efficacité par rapport au coût tant que l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet ne sera pas éliminée.
- Éliminez l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet qui menace les réfugiés. Ça rend les choses difficiles à ceux qui exercent des pressions pour obtenir du financement. Éliminez-la pour nous donner plus de temps pour obtenir du financement.
- Il faut faire en sorte de supprimer l'échéance pour éviter une explosion.
- Faire preuve d'efficacité n'est pas assujéti à des réductions de services.
- Nous ne sommes pas disposés à parler de quelque interruption de service que ce soit. Tous les services sont essentiels.

## Mesures substitutives aux interruptions de service

- Il est difficile d'avoir une discussion sur des mesures substitutives lorsque le couperet est sur le point de tomber.
- Nous avons parlé de mesures comme la traduction centralisée, ce que nous appuyons.
- En réponse à la possibilité de remplacer les frais d'acceptation d'un certificat par des honoraires forfaitaires, il y a beaucoup de tâches administratives associées au traitement d'un certificat. Il pourrait y avoir des solutions innovantes dans l'ensemble de l'organisme qui permettraient à Aide juridique Ontario d'économiser des fonds. Vous parlez d'une petite partie de notre budget. Cette discussion ne devrait-elle pas avoir lieu avec l'ASLA plutôt qu'avec un nombre restreint d'avocats en droit des réfugiés?
- Dans des discussions passées, AJO avait émis l'idée de programmes de remboursement. Nous avons entendu dire que cette idée avait un intérêt limité en raison des coûts administratifs. En quoi ces programmes sont-ils efficaces ou inefficaces?
- Si vous élargissez le programme de contribution, vous exigez un paiement des personnes plus pauvres.
- Est-ce viable d'accroître la centralisation à AJO ?
- Ne pensez pas que vous devez trouver des économies de deux millions de dollars l'année prochaine. Mieux vaudrait une volonté de s'engager dans un processus.
- Pas de consultation sur des changements au programme sans élimination des échéances.
- Toute efficacité trouvée par la CISR entraînera des changements à AJO.
- Une réorganisation à Aide juridique Ontario vous mettrait dans une bonne position.
- Vous pouvez gérer le gaspillage avec l'aide individuelle des avocats qui acceptent beaucoup de certificats.

## Conséquences pour les avocats du secteur privé

- Je viens de commencer à faire du travail d'aide juridique et je pense déjà à cesser. « J'en ai assez de l'idée selon laquelle pour trouver de l'argent, il suffit de l'enlever aux avocats. »

## Relations avec les partenaires communautaires

- D'autres organismes exercent des pressions discrètement. L'échéance d'Aide juridique Ontario fait obstacle aux pressions et pourrait faire d'AJO une cible vulnérable.

- Il y a un très grand intérêt pour le sujet. CCR et OCASI ont envoyé des lettres. CaRI, ASLA, les médecins, l'HALCO, l'Association des femmes musulmanes. Il y a eu huit à dix lettres d'organismes membres de coalition ce qui est important.
- Il n'est pas utile de faire parvenir des communications sur l'imminence d'une crise à la communauté .